

Communiqué
Pour diffusion immédiate

Emprise ferroviaire du Canadien Pacifique

La MRC des Maskoutains sollicite l'appui de nombreux partenaires

Saint-Hyacinthe, le 21 septembre 2022 – À sa séance du 14 septembre, le conseil de la MRC des Maskoutains a adopté une résolution dans le but d'obtenir des appuis pour son projet d'élaboration d'une piste cyclable en site propre sur une emprise ferroviaire de 45,2 km inutilisée depuis 2012.

Le processus juridique et administratif concernant la cessation de l'exploitation d'une ligne ferroviaire et son transfert ou sa vente est particulièrement complexe. Une compagnie de chemin de fer qui désire cesser l'exploitation d'un tronçon ferroviaire qui lui appartient doit d'abord l'indiquer dans son plan triennal et l'afficher pendant au moins 12 mois. Propriétaire de l'emprise ferroviaire depuis juin 2020, le Canadien Pacifique a signifié son intention d'en cesser l'exploitation dans son plan triennal publié le 8 octobre 2021.

À ce stade-ci, la MRC doit demander au ministère des Transports et au gouvernement du Québec de se porter acquéreur du lien ferroviaire au moment opportun. Pour y arriver, elle a décidé de solliciter de nombreux partenaires.

La MRC demande ainsi l'appui et la participation des MRC de Rouville et de Brome-Missisquoi, de même que celui des municipalités de Saint-Paul-d'Abbotsford, l'Ange-Gardien et des villes de Farnham, Saint-Pie et Saint-Hyacinthe. Et elle aimerait que les candidats qui se présentent à l'élection provinciale d'octobre dans ces villes et municipalités se prononcent sur le sujet.

Elle espère également obtenir l'appui de la Table de concertation régionale de la Montérégie (TCRM), de Tourisme Montérégie, de Loisir et Sport Montérégie (LSM), de l'Association des réseaux cyclables du Québec (ARCQ), de Vélo Québec ainsi que des MRC limitrophes : Acton Vale, Haute-Yamaska, Vallée-du-Richelieu, Pierre-De Saurel et Drummond.

Enfin, l'honorable Omar Alghabra, ministre des Transports (Canada) et monsieur Michael Keenan, sous-ministre fédéral des Transports ainsi que les compagnies ferroviaires du Centre du Maine et du Québec (CMQR) et du Canadien Pacifique seront informés de la démarche de la MRC.

- 30 -

Source : Denyse Bégin
Agente de communication
MRC des Maskoutains
450 774-3141, poste 3137
dbegin@mrcmaskoutains.qc.ca



[MRC des Maskoutains](#)
[Comités de bassin versant maskoutains](#)
[Matinées gourmandes](#)